

226	UTBM service communication	Franche-Comté Mag	Septembre 2011
		Actions régionales	recherche - construction - réhabilitation

LES ACTIONS DE LA RÉGION

L'Enseignement supérieur et la Recherche

La Région Franche-Comté s'engage dans différents domaines pour l'Enseignement supérieur, afin de proposer aux jeunes une offre élargie et de qualité. Elle œuvre également pour le développement de la Recherche universitaire.



14,2 millions d'euros, c'est le budget consacré par la Région en 2011 à la Recherche et à l'Enseignement supérieur.

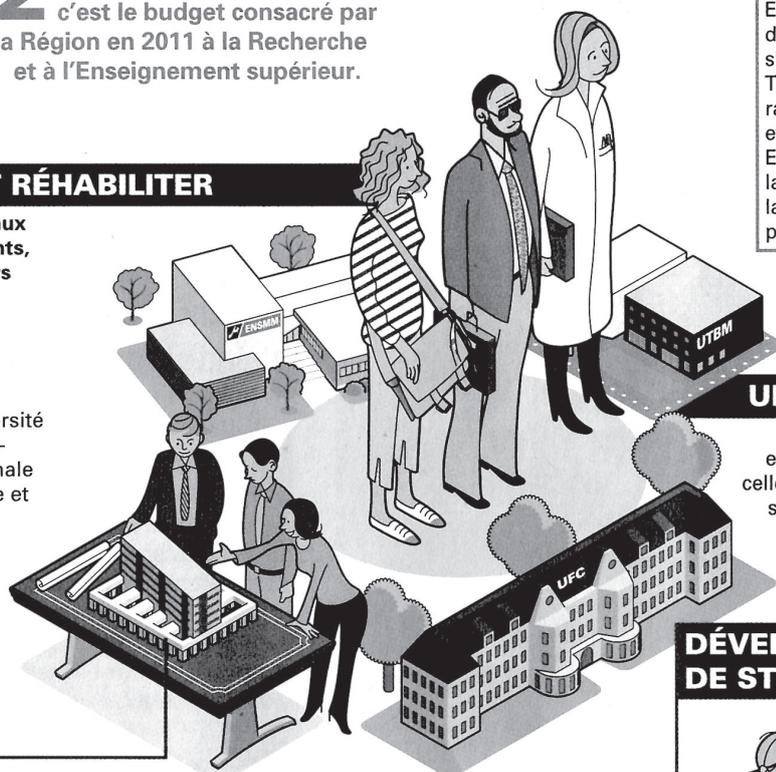
SOUTENIR LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Equipped de laboratoires, octroi de bourses de thèses... La Région s'engage également dans l'opération TEMIS sciences, nouveau lieu qui rassemblera le laboratoire FEMTO-St et les sciences pour l'ingénieur. Elle investit ainsi 7,45 M€ pour la construction du plus grand laboratoire de recherche publique franc-comtois.

CONSTRUIRE ET RÉHABILITER

Des programmes régionaux visent à offrir aux étudiants, enseignants et chercheurs les meilleures conditions de travail.

Objectif, moderniser les principales structures existantes : Université de Franche-Comté, Université de technologie de Belfort-Montbéliard, Ecole nationale Supérieure de mécanique et des microtechniques, Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté. Parmi les chantiers les plus importants, à noter la rénovation de la Cité Canot qui deviendra une cité internationale.



UN PÔLE D'EXCELLENCE

La Région soutient le rapprochement entre l'Université de Franche-Comté et celle de Bourgogne. Une coopération qui se concrétise par le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES).

DÉVELOPPER L'OFFRE DE STAGES À L'ÉTRANGER

La Région a mis en place des partenariats ainsi que des programmes de mobilité pour les stages à l'étranger appelés « Dynastage Etudiants » et « Aquisis-Erasmus ».



AIDER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE

Compétence directe de la Région, le coût des transports en TER fait l'objet d'un effort particulier. Ils sont moins chers pour les étudiants qui habitent dans la région et étudient en Franche-Comté ou en Bourgogne. La carte annuelle universi'TER permet ainsi des réductions de 50 % sur deux billets aller-retour par semaine en 2^e classe par exemple. Par ailleurs, en partenariat avec le CROUS, la Région débloque des fonds d'urgence aux étudiants les plus démunis (difficultés à se soigner, à se nourrir, à se loger...).

